



VÉZINA NADEAU LABRE

Votre partenaire en coaching de carrière
et transition de carrière

Offre d'emploi : votre guide de lecture

Par **Carolina Castro, CRHA** et **Michel Lefort, CRHA**

Dans un monde où les communications circulent à haute vitesse, sous quel angle doit-on lire les offres d'emploi afin de les utiliser profitablement? Comment traiter tous ces renseignements lorsqu'on est chercheur d'emploi ou en repositionnement professionnel?

Tout d'abord, une offre d'emploi peut s'apparenter, à plusieurs égards, à un appel d'offres utilisé par les entreprises et gouvernements pour susciter des soumissions de la part de fournisseurs potentiels répondant à leurs besoins. En supposant que cette offre recèle assez d'informations, elle devrait refléter les besoins réels de l'organisation de façon à permettre au candidat potentiel d'offrir son expérience, sa formation et ses compétences. Que vous soyez chercheur d'emploi ou non, expérimenté ou non, nouveau diplômé ou en réorientation professionnelle, une offre d'emploi est une mine de renseignements. Avant même de soumettre votre candidature, vous pouvez vous poser quelques questions : est-ce que mes compétences et mon expérience sont recherchées? Est-ce la bonne entreprise pour moi? Ce défi va-t-il me stimuler suffisamment?

En permettant la comparaison de votre qualification et de votre expérience avec les besoins d'une entreprise, une offre d'emploi vous permet d'évaluer l'opportunité, de rédiger une réponse et de vous préparer à une rencontre éventuelle. Si votre objectif d'emploi est clair et identifié, les renseignements inclus dans l'annonce devraient vous permettre de savoir si votre profil concorde avec les besoins de l'employeur, de l'industrie ou de la fonction. Si vous décidez de répondre à l'offre, votre analyse vous permettra de rédiger une lettre de présentation qui a du *punch* et un curriculum vitæ ajusté au langage du milieu visé. Assurez-vous toutefois d'avoir une lecture objective et honnête de vous-même ainsi que de l'offre d'emploi : y a-t-il un bon arrimage entre ce que l'entreprise offre et ce que je recherche? Suis-je surqualifié? Mes compétences sont-elles facilement transférables?

Votre objectif d'emploi n'est pas clair ou vous êtes en réflexion de carrière? Les offres d'emploi peuvent vous permettre de faire une meilleure exploration de vous-même, de préciser ce que vous souhaitez offrir et de concilier votre profil avec les besoins du marché. Profitez de ce moment pour vous demander par l'entremise de ces annonces : quels sont mes intérêts, mes compétences, mes besoins et mes valeurs? Quelles sont les exigences des employeurs et la qualification recherchée? Ainsi, vous aurez une compréhension plus juste des entreprises et des caractéristiques des postes affichés. En plus de susciter votre intérêt à intégrer un marché, cette évaluation vous permettra de

mesurer si vos compétences sont transférables dans un autre type de fonction ou de secteur. De plus, vous pourrez déterminer le perfectionnement nécessaire pour répondre plus précisément aux demandes des entreprises.

À force d'étudier les offres dans Internet et dans divers types de publications écrites, vous serez à même de mieux comprendre le marché pour choisir vos défis professionnels en concordance avec vos besoins, vos aspirations et vos habiletés. Les renseignements recueillis serviront également à mieux vous préparer aux rencontres informelles et aux entrevues d'emploi avec des employeurs potentiels.

En définitive, les entreprises d'aujourd'hui font preuve de plus en plus d'ouverture et d'adaptation pour recruter entre autres des personnes aux profils diversifiés et non traditionnels, puisqu'elles doivent composer avec une rareté de main-d'œuvre, des générations qui entrevoient le marché du travail différemment et une économie favorisant l'émergence et la disparition de certains postes. Osez répondre à une offre dès que vous satisfaites à plus de 75 % des exigences et, par la suite, la loi de l'offre et de la demande suivra son cours.

Carolina Castro, CRHA, ACC, et **Michel Lefort, CRHA,** sont conseillers chez Vézina Nadeau Labre.

Cet article a été publié dans le quotidien *La Presse* le 23 janvier 2010